



Conseiller.e accompagnateur.e accompagnatrice rénovation

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant s'engager dans un métier alliant **expertise technique et accompagnement humain**.

Elle forme des conseillers, accompagnateurs rénovation, qui vont **guider les ménages tout au long de leur projet de rénovation, dans un objectif de performance énergétique**. Leur accompagnement inclut les aspects techniques, financiers, administratifs et sociaux du projet.

Objectifs de la formation

- **Mobiliser les particuliers** afin qu'ils engagent des travaux de rénovation énergétique performants
- **Informer et conseiller** les ménages sur la rénovation énergétique de leur logement (maison individuelle et copropriété)
- **Accompagner les ménages dans leur projet de rénovation énergétique** (visite sur site, audit énergétique, scénarios de travaux, analyse de devis, plan de financement, usage du logement performant)

Public & pré-requis

Public • salarié.e.s en formation continue ou reconversion, demandeurs d'emploi

Pré-requis • de préférence niveau BAC +2 (scientifique ou technique) et/ou expérience professionnelle. Nécessite une disponibilité à temps plein pendant la durée de la formation.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter au préalable pour un aménagement de parcours.

Modalités pédagogiques & validation

Formation en multimodal alternant distanciel et présentiel :

- Apports techniques et études de cas
- Mises en situation pratiques sur plateau technique
- Période en entreprise de 6 semaines minimum

Évaluation par productions écrites et orales.

Validation des blocs de compétences « Sensibiliser, informer et mobiliser » et « Conseil et étude des bâtiments performants, confortables et à faible impact environnemental » de la certification de Chargé.e de projet Énergie et Bâtiments durables inscrite au RNCP [code 34389]

Organisation

Durée • 14 semaines avec 245 heures de cours (30 % en centre de formation et 70 % à distance) et 203 heures en entreprise.

Lieu • En ligne et à l'Asder, Maison des énergies à Chambéry.

Programme

Mobiliser les particuliers afin qu'ils engagent des travaux de rénovation énergétique performants

- Réaliser des actions de sensibilisation et d'information sur la maîtrise de l'énergie, la rénovation performante du logement et les énergies renouvelables
- Argumenter et adapter son discours au niveau de connaissances de ses interlocuteurs

Informier et conseiller les ménages sur la rénovation énergétique de leur logement

- Réaliser l'audit énergétique d'un bâtiment existant : collecter les données, exploiter les plans, et les éléments constitutifs du bâtiment, identifier, mesurer et évaluer les consommations énergétiques du bâtiment au moyen d'un bilan énergétique, proposer, chiffrer et comparer des scénarios d'améliorations énergétiques
- Proposer des solutions techniques intégrant : conception bioclimatique, système constructif, confort thermique et acoustique, prévention des surchauffes, Qualité de l'Air Intérieur (QAI), réduction de l'impact environnemental des bâtiments
- Choisir les équipements techniques (chauffage, eau chaude sanitaire, rafraîchissement, ventilation..) adaptés, en identifiant les possibilités d'utilisation d'énergies renouvelables
- Dimensionner les équipements et quantifier les gains économiques et environnementaux, sanitaires et fonctionnels liés à ces solutions

Emplois à l'issue de la formation

Conseiller rénovation énergétique, conseiller habitat, accompagnateur rénov, technico-commercial.

Employeurs potentiels : association, collectivités, entreprises de travaux et courtiers, délégataire CEE, cabinet d'audit...

Accompagner les ménages dans leur projet de rénovation énergétique

- Élaborer un projet de rénovation en proposant des scénarios de travaux d'amélioration de l'enveloppe, de mise en place de systèmes énergétiques performants et utilisant les énergies renouvelables
- Proposer un plan de financement adossé aux scénarios de travaux
- Intégrer les attentes du maître d'ouvrage et ses contraintes spécifiques (propriétaire occupant, propriétaire bailleur, situation de précarité énergétique, habitat indigne, insalubrité ou perte d'autonomie...)

Formation développée dans le cadre du projet FARE

FARE

Soutenu par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Le projet FARE est soutenu par l'État dans le cadre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » du Programme France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts.



Engagement

Charte pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.



École du bâtiment durable
Se former pour agir

Maison des Énergies
73000 Chambéry

Tél. 04 79 85 88 50
formation@asder.asso.fr

www.asder.asso.fr